

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE
SEANCE DU SAMEDI 7 JANVIER 2017

Conseillers titulaires présents (en début de séance) : 154

ARGOUGES : de CONIAC Loïc
AUCEY LA PLAINE : POISSON Jacqueline
AVRANCHES : CALVEZ Nadine, CARO Roland, COCHAT Peggy,
DROULLOURS Philippe, HUET Guénhaël, LAINE Hervé, MAZIER
Isabelle, NICOLAS David, PARENT Annie
BACILLY : MAINCENT Jean-Pierre
BARENTON : LEBLANC Patrick
BEAUFICEL : HERBERT Martine
BEAUVOIR : SANSON Alexis
BELLEFONTAINE : LAIR Jacqueline
BRECEY : AUBRAYS Philippe, TREHET Bernard
BROUAINS : TOURAINE Thierry
BUAIS LES MONTS : COURTEILLE Éric
CARNET : PROD'HOMME Pierre
CEAUX : HERNOT Christophe (*départ avant le 3^{ème} tour de
l'élection du 6^{ème} Vice-Président*)
CHASSEGUEY : CHERBONNEL Monique
CHAULIEU : DESDOITS Loïc
CHAVOY : FOLLAIN Marie-Louise
CHERENGE LE ROUSSEL : CHAPELIER Claudine
COURTILS : POLFLIET Guy
CROLLON : PACILLY Christian
CUVES : TURPIN Francis
DRAGEY RONTHON : CHAPDELAIN Jean (*départ avant le 2^e tour
de l'élection du 11^e Vice-président*)
DUCEY - LES CHERIS : LAPORTE Denis, DEWITTE Henri-Jacques,
ROULAND Guy
GATHEMO : GIROULT Patrick
GENETS : BRUNAUD-RHYN Catherine
GER : NORMAND Valérie
GRAND PARIGNY : DANIEL Gilbert, HAMEL Marie-Claude, LOYER
Gérard, ROCHEFORT Jean-Luc
HAMELIN : LÉPAULE Gerorgette
HUISNES SUR MER : RABASTÉ Yann (*départ avant le 1^{er} tour de
l'élection du 7^{ème} Vice-président*)
ISIGNY LE BUAT : GOUPIL Erick, ORVAIN Jessie, VAUPRES Jean-
Paul
JUILLEY : LECOLAZET Dominique
JUVIGNY-LE-TERTRE : FILLÂTRE Marie-Hélène
LA BAZOGE : HAMEL Jean-Yves
LA CHAISE BAUDOUIIN : PEPIN Vincent
LA CHAPPELLE-UREE : BOUTIN Guy
LA CROIX AVRANCHIN : LEROY Samuel
LA GODEFROY : AUTIN Gérard
LA GOHANNIERE : ORVAIN Bertrand (*départ avant le 3^{ème} tour de
l'élection du 12^{ème} Vice-Président*)
LAPENTY : GAUTIER André
LE FRESNE-PORET : MIQUELARD Nicole
LE GRAND CELLAND : HERPIN Richard
LE GRIPPON : MAUREL Jean-Jacques, PINET Rémi
LE LUOT : GUESNON Daniel
LE MESNIL ADELEE : LEBOSNE Philippe
LES LOGES SUR BRECEY : LECHEVALLIER Olivier
LES LOGES-MARCHIS : MATÉO Paulette
LINGEARD : MARY Michel
LE NEUFBOURG : VINCENT Viviane
LOLIF : RAULT Michel
MARCEY LES GREVES : MASSELIN André (*départ avant le 1^{er}
tour de l'élection du 9^{ème} Vice-Président*)
MARCILLY : TROCHON Gérard
MONTANEL : CHRETIEN Brigitte
MONTJOIE SAINT MARTIN : DUHAMEL Maurice
MORTAIN-BOCAGE : BAGOT Bernard, BOUDIN Alain, BOULET
Jean-Paul, DESSEROUER Hervé, HEUZE Daniel
MOULINES : MANCEL Michel
NOTRE DAME DE LIVOYE : PJANIC Olivier
PERRIERS EN BEAUFICEL : BRIONNE Lydie
POILLEY : GÉRARD Michel
PONTAUBAULT : PERROUAULT Michel
PONTORSON : BICHON Vincent, DELEPINE Véronique, DENOT
André, LABYT Jean-Louis, LEMETAYER Claude
PONTS : ARONDEL Jean-Claude
PRECEY : PIERRE DIT LEMARQUAND Samuel (*départ avant le 1^{er}
tour de l'élection du 7^{ème} Vice-président*)
REFFUVEILLE : VARY Jacques
ROMAGNY-FONTENAY : BOUILLAULT André, DESLANDES Serge
SACEY : CUDELOU Alain
SAINT AUBIN DE TERREGATTE : CARNET Jean-Pierre
SAINT BARTHELEMY : RIFFAULT Michel
SAINT BRICE : L'HOMME Bernadette
SAINT BRICE DE LANDELLES : JACQUELINE Joël
SAINT CLEMENT RANCOUDRAY : BRIONNE Jean-Paul (*départ
avant le 3^e tour de l'élection du 12^e Vice-président*)
SAINT CYR DU BAILLEUL : SAUVE Claudine
SAINT GEORGES DE LIVOYE : HAMARD Jean-Vital
SAINT GEORGES DE ROUELLEY : BECHET Raymond
SAINT HILAIRE DU HARCOUET : BADIOU Gilbert, BOUVET Jacky,
GARNIER Jean-Luc, LANGLOIS Francis, PAUTRET Daniel,
PELCHAT Eveline, SEGUIN Mikaëlle
SAINT JAMES : DUVAL Yannick, JUQUIN David, PANASSIÉ
Nathalie
SAINT JEAN DE LA HAIZE : KERBAUL Yves
SAINT JEAN DU CORAIL DES BOIS : FRANCOIS Jean-Claude
SAINT JEAN LE THOMAS : BACHELIER Alain (*départ avant le 2^e
tour de l'élection du 13^e Vice-président*)
SAINT LAURENT DE CUVES : ESNOUF Franck
SAINT LAURENT DE TERREGATTE : SALIOT Serge
SAINT MARTIN DES CHAMPS : HARDY Jean, LUCAS Jacques
SAINT MICHEL DE MONTJOIE : OZENNE Jocelyne
SAINT NICOLAS DES BOIS : PORET Béatrice
SAINT OVIN : BADIÉ Fernand
SAINT QUENTIN SUR LE HOMME : BOUILLET Marie France
SAINT SENIER DE BEUVRON : BRAULT Elisabeth
SAINT SENIER SOUS AVRANCHES : ANDRO Jean

LE MESNIL GILBERT : LEFRAS Joël
LE MESNIL OZENNE : TROCHON Guy
LE MESNIL RAINFRAY : CASSIN Jean-Claude
LE MESNIL TOVE : GANNE Daniel
LE MESNILLARD : GÉRARD Yves
LE MONT SAINT MICHEL : GALTON Yan
LE PARC : CHARDRON Jérôme, COSSÉ Christophe, MAILLARD
Etienne
LE PETIT CELLAND : JEHAN Berengère
LE TEILLEUL : ACHARD DE LA VENTE Patrice, DAGUER Françoise,
DANJOU Danièle, HEURTIER-GUEGUEN Serge, KUNKEL Véronique
LE VAL SAINT PERE : BLIER Daniel, RIVIERE-DAILLEN COURT Marie-
Claire
LES CRESNAYS : LEPRIEUR Francis

SARTILLY - BAIE - BOCAGE : FAUVEL Jean-Pierre, FOURRÉ
Claude, HEON Philippe, LAMBERT Gaëtan, LORÉ Monique
SAVIGNY LE VIEUX : LEPELTIER Patrick
SERVON : FURCY Daniel
SOURDEVAL : BAZIRE Albert, FOURMENTIN Francine, LAURENT
Sophie
SUBLIGNY : GUILLARD Marc
TANIS : MAZIER Alain (*départ avant le 1^{er} tour de l'élection du
12^{ème} Vice-Président*)
TIREPIED : LEMOINE Thierry
VAINS : DEVILLE Olivier
VERGONCEY : ROBIDEL Michel
VERNIX : CHEVAILLIER Gilles
VILLIERS LE PRE : LEHUREY Philippe (*départ avant le 1^{er} tour de
l'élection du 13^{ème} Vice-président*)

Conseillers suppléants présents (en début de séance) : 2

CEAUX : HERNOT Christophe remplacé par DESMONTS Hélène (*à partir du 3^{ème} tour de l'élection du 6^{ème} Vice-Président*)
SAINT LOUP : DALIGAULT Gérard remplacé par DELABROUSSE Marielle
SAINT NICOLAS DES BOIS : PORET Béatrice remplacée par JEANNE Catherine (*départ à partir du 1^{er} tour de l'élection du 12^e Vice-
président*)

Pouvoirs (en début de séance) : 2

BUAIS LES MONTS : LEBOISNE Sébastien à COURTEILLE Eric
DRAGEY RONTHON : CHAPDELAIN Jean à DEWITTE Henri-Jacques (*à partir du 2^e tour de l'élection du 11^e Vice-président*)
HUISNES SUR MER : RABASTÉ Yann à BICHON Vincent (*à partir du 1^{er} tour de l'élection du 7^{ème} Vice-président*)
LA GOHANNIERE : ORVAIN Bertrand à AUTIN Gérard (*à partir du 3^{ème} tour de l'élection du 12^{ème} Vice-Président*)
LE TEILLEUL : DAGUER Françoise à ACHARD DE LA VENTE Patrice
MARCEY LES GREVES : MASSELIN André à RAULT Michel (*à partir du 1^{er} tour de l'élection du 9^{ème} Vice-Président*)
PRECEY : PIERRE DIT LEMARQUAND Samuel à GERARD Michel (*à partir du 1^{er} tour de l'élection du 7^{ème} Vice-président*)
SAINT CLEMENT RANCOUDRAY : BRIONNE Jean-Paul à RIFFAULT Michel (*à partir du 3^e tour de l'élection du 12^e Vice-président*)
SAINT JEAN LE THOMAS : BACHELIER Alain à KERBAUL Yves (*à partir du 2^e tour de l'élection du 13^e Vice-président*)
TANIS : MAZIER Alain à FURCY Daniel (*à partir du 1^{er} tour de l'élection du 12^{ème} Vice-Président*)
VILLIERS LE PRE : LEHUREY Philippe à ROBIDEL Michel (*à partir du 1^{er} tour de l'élection du 13^{ème} Vice-président*)

Excusés : 0

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent PEPIN est désigné comme secrétaire de séance.

Installation du conseil de communauté

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Bernard TREHET, Président, qui a déclaré les membres du Conseil de Communauté cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Election du Président

Madame Monique LORÉ, la plus âgée des membres présents du Conseil de Communauté a pris la présidence de l'assemblée (art. L.5211-9 et L.2122-8 du CGCT). Il a été dénombré 156 conseillers présents et il a été constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Monsieur PEPIN Vincent a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil de communauté (art. L.2121-15 du CGCT).

Il a été procédé ensuite à la désignation de quatre assesseurs par tirage au sort :

- Secteur A : Monsieur LAINÉ Hervé
- Secteur B : Monsieur LEBOISNE Philippe
- Secteur C : Monsieur FOURRÉ Claude
- Secteur D : Madame FOURMENTIN Francine

Il a été rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil de Communauté. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat
Conseil de la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie - Compte-rendu de la séance du 7/01/2017

n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le Président a ensuite invité le Conseil de Communauté à procéder à l'élection du Président.

Chaque conseiller communautaire a déposé, lui-même, dans l'urne, une enveloppe contenant son bulletin de vote écrit sur papier blanc fourni par la Communauté d'Agglomération.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants (enveloppes déposées)	158
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs	1
Nombre de suffrages exprimés.....	157
Majorité absolue.....	79

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS <i>(dans l'ordre alphabétique)</i>	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BRUNAUD-RHYN Catherine	72	Soixante-douze
HUET Guénhaël	3	Trois
LAURENT Sophie	3	Trois
NICOLAS David	76	Soixante-seize
TREHET Bernard	3	Trois

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été procédé à un second tour de scrutin.

DEUXIEME TOUR DE SCRUTIN

Nombre de votants (enveloppes déposées)	158
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs	1
Nombre de suffrages exprimés.....	157
Majorité absolue	79

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS <i>(dans l'ordre alphabétique)</i>	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BRUNAUD-RHYN Catherine	74	Soixante-quatorze
HUET Guénhaël	2	Deux
NICOLAS David	80	Quatre-vingt
TREHET Bernard	1	Un

Monsieur NICOLAS David ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été proclamé président et a été immédiatement installé(e).

Délibération n° 2017/01/07-1. Détermination du nombre de Vice-Présidents et composition du bureau

L'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales indique que :

« Le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant, ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents.

L'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application ci-dessus, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ».

Ce même article précise également que le bureau de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale est composé du président, d'un ou de plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres.

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité, a décidé :

- d'arrêter le nombre de vice-présidents à quinze,
- d'arrêter la composition du bureau au président et aux vice-présidents.

Election des Vice-présidents

Sous la présidence de Monsieur David NICOLAS élu président, le Conseil de Communauté a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT).

Le Président indique qu'en application de la délibération du Conseil de Communauté de ce jour, la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie sera représentée par 15 Vice-présidents.

ÉLECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	158
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs.....	2
Nombre de suffrages exprimés.....	156
Majorité absolue.....	79

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BAZIRE Albert	52	Cinquante deux
BRUNAUD-RHYN Catherine	1	Un
DEWITTE Henri-Jacques	1	Un
TREHET Bernard	102	Cent deux

Monsieur Bernard TREHET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été proclamé 1^{er} vice-président et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DU DEUXIEME VICE-PRESIDENT

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	158
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs.....	0
Nombre de suffrages exprimés.....	158
Majorité absolue.....	80

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BRUNAUD-RHYN Catherine	67	Soixante sept
DESLANDES Serge	73	Soixante treize
DEWITTE Henri-Jacques	1	Un
PINET Rémi	17	Dix-sept

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été procédé à un deuxième tour de scrutin.

Résultats du deuxième tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	158
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	1
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de suffrages exprimés.....	157
Majorité absolue.....	79

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BRUNAUD-RHYN Catherine	83	Quatre-vingt-trois
DESLANDES Serge	73	Soixante-treize
DEWITTE Henri-Jacques	1	Un

Madame Catherine BRUNAUD-RHYN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, elle a été proclamée 2^{ème} vice-président et a été immédiatement installée.

ÉLECTION DU TROISIEME VICE-PRESIDENT

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	158
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	1
Nombre de bulletins blancs	1
Nombre de suffrages exprimés.....	156
Majorité absolue.....	79

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DESLANDES Serge	89	Quatre-vingt neuf
DEWITTE Henri-Jacques	40	Quarante
PINET Rémi	27	Vingt-sept

Monsieur Serge DESLANDES ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été proclamé 3^{ème} vice-président et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DU QUATRIEME VICE-PRESIDENT

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	158
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs	1
Nombre de suffrages exprimés.....	157
Majorité absolue.....	79

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CARNET Jean-Pierre	112	Cent-douze
DEWITTE Henri-Jacques	3	Trois
HERNOT Christophe	1	Un
PINET Rémi	41	Quarante et un

Monsieur Jean-Pierre CARNET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été proclamé 4^{ème} vice-président et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DU CINQUIEME VICE-PRESIDENT

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	158
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs	1
Nombre de suffrages exprimés.....	157
Majorité absolue.....	79

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BADIOU Gilbert	117	Cent-dix-sept
DEWITTE Henri-Jacques	3	Trois
LOYER Gérard	1	Un
PINET Rémi	36	Trente-six

Monsieur Gilbert BADIOU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été proclamé 5^{ème} vice-président et a été immédiatement installé.

Il a été procédé à une nouvelle désignation de deux assesseurs par tirage au sort :

- Secteur C : Monsieur ROBIDEL Michel en remplacement de Monsieur FOURRE Claude
- Secteur D : Monsieur HAMARD Jean-Vital en remplacement Madame FOURMENTIN Francine

ÉLECTION DU SIXIEME VICE-PRESIDENT

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	158
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs	2
Nombre de suffrages exprimés.....	156
Majorité absolue.....	79

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BAZIRE Albert	45	Quarante-cinq
COCHAT Peggy	57	Cinquante sept
DEWITTE Henri-Jacques	4	Quatre
FOURMENTIN Francine	12	Douze
FOURRÉ Claude	24	Vingt-quatre
LAURENT Sophie	1	Un
PINET Rémi	13	Treize

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été procédé à un deuxième tour de scrutin.

Résultats du deuxième tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	158
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs	3
Nombre de suffrages exprimés.....	155
Majorité absolue.....	78

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BAZIRE Albert	77	Soixante-dix-sept
COCHAT Peggy	75	Soixante-quinze
DEWITTE Henri-Jacques	3	Trois

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été procédé à un troisième tour de scrutin.

Résultats du troisième tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	158
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	1
Nombre de bulletins blancs.....	1
Nombre de suffrages exprimés.....	156

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BAZIRE Albert	84	Quatre-vingt-quatre
COCHAT Peggy	71	Soixante et onze
DEWITTE Henri-Jacques	1	Un

Proclamation de l'élection du sixième vice-président

Monsieur Albert BAZIRE a été proclamé 6^{ème} vice-président et a été immédiatement installé.

Madame FOURMENTIN Francine a été désignée assesseur du secteur D pour le 1^{er} tour de l'élection du 7^{ème} Vice-président. Monsieur HAMARD Jean-Vital a été désigné assesseur à compter du 2^{ème} tour.

ÉLECTION DU SEPTIEME VICE-PRESIDENT

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	158
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	1
Nombre de bulletins blancs.....	1
Nombre de suffrages exprimés.....	156
Majorité absolue.....	79

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
COCHAT Peggy	42	Quarante-deux
DEWITTE Henri-Jacques	33	Trente-trois
GOUPIL Erick	48	Quarante-huit
RIVIERE-DAILLEN COURT Marie-Claire	33	Trente-trois

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été procédé à un deuxième tour de scrutin.

Résultats du deuxième tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	158
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs.....	1
Nombre de suffrages exprimés.....	157
Majorité absolue.....	79

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
COCHAT Peggy	1	Un
GOUPIL Erick	94	Quatre-vingt-quatorze
RIVIERE-DAILLEN COURT Marie-Claire	62	Soixante-deux

Monsieur Erick GOUPIL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été proclamé 7^{ème} vice-président et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DU HUITIEME VICE-PRESIDENT

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	158
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs.....	2
Nombre de suffrages exprimés.....	156
Majorité absolue.....	79

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DESSEROUER Hervé	17	Dix-sept
DEWITTE Henri-Jacques	24	Vingt-quatre
FOURRE Claude	13	Treize
LAURENT Sophie	9	Neuf
LUCAS Jacques	38	Trente-huit
NORMAND Valérie	17	Dix-sept
RIVIERE-DAILLEN COURT Marie-Claire	22	Vingt-deux

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été procédé à un deuxième tour de scrutin.

Résultats du deuxième tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	158
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs.....	2
Nombre de suffrages exprimés.....	156
Majorité absolue.....	79

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DESSEROUER Hervé	26	Vingt-six
DEWITTE Henri-Jacques	35	Trente-cinq
LUCAS Jacques	62	Soixante-deux
NORMAND Valérie	12	Douze
RIVIERE-DAILLEN COURT Marie-Claire	21	Vingt-et-un

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été procédé à un troisième tour de scrutin.

Résultats du troisième tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	158
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs.....	0
Nombre de suffrages exprimés.....	158

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DESSEROUER Hervé	1	Un
DEWITTE Henri-Jacques	66	Soixante-six
LUCAS Jacques	90	Quatre-vingt-dix
RIVIERE-DAILLEN COURT Marie-Claire	1	Un

Proclamation de l'élection du huitième vice-président

Monsieur Jacques LUCAS a été proclamé 8^{ème} vice-président et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DU NEUVIEME VICE-PRESIDENT

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	158
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs	3
Nombre de suffrages exprimés.....	155
Majorité absolue.....	78

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BICHON Vincent	32	Trente-deux
BOUILLET Marie France	18	Dix-huit
BOUVET Jacky	25	Vingt-cinq
FOURMENTIN Francine	10	Dix
NORMAND Valérie	18	Dix-huit
ORVAIN Jessie	20	Vingt
RIVIERE-DAILLEN COURT Marie-Claire	32	Trente-deux

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été procédé à un deuxième tour de scrutin.

Résultats du deuxième tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	158
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de suffrages exprimés.....	158
Majorité absolue.....	80

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BOUVET Jacky	1	Un
BICHON Vincent	74	Soixante-quatorze
FOURMENTIN Francine	9	Neuf
NORMAND Valérie	11	Onze
RIVIERE-DAILLEN COURT Marie-Claire	63	Soixante-trois

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été procédé à un troisième tour de scrutin.

Résultats du troisième tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	158
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs	2
Nombre de suffrages exprimés.....	156

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BICHON Vincent	87	Quatre-vingt-sept
RIVIERE-DAILLEN COURT Marie-Claire	69	Soixante-neuf

Proclamation de l'élection du neuvième vice-président

Monsieur BICHON Vincent a été proclamé 9^{ème} vice-président et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DU DIXIEME VICE-PRESIDENT

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	158
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs.....	4
Nombre de suffrages exprimés.....	154
Majorité absolue.....	78

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BOUILLET Marie France	26	Vingt-six
COCHAT Peggy	45	Quarante-cinq
DESSEROUER Hervé	18	Dix-huit
FOURRE Claude	10	Dix
FOURMENTIN Francine	4	Quatre
HERPIN Richard	20	Vingt
LOYER Gérard	23	Vingt-trois
NORMAND Valérie	8	Huit

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été procédé à un deuxième tour de scrutin.

Résultats du deuxième tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	158
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs.....	1
Nombre de suffrages exprimés.....	157
Majorité absolue.....	79

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BOUILLET Marie France	37	Trente-sept
COCHAT Peggy	84	Quatre-vingt-quatre
DESSEROUER Hervé	10	Dix
ESNOUF Franck	1	Un
FOURRE Claude	8	Huit
HERPIN Richard	17	Dix-sept

Proclamation de l'élection du dixième vice-président

Madame COCHAT Peggy ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée 10^{ème} vice-présidente et a été immédiatement installée.

ÉLECTION DU ONZIEME VICE-PRESIDENT

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	158
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs.....	0
Nombre de suffrages exprimés.....	158
Majorité absolue.....	80

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
-----------------------------	-----------------------------

(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres
AUBRAYS Philippe	2	Deux
DESSEROUER Hervé	14	Quatorze
ESNOUF Franck	42	Quarante-deux
HERPIN Richard	12	Douze
LAPORTE Denis	35	Trente-cinq
LOYER Gérard	33	Trente-trois
NORMAND Valérie	4	Quatre
ORVAIN Jessie	7	Sept
PINET Rémi	9	Neuf

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été procédé à un deuxième tour de scrutin.

Résultats du deuxième tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	158
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs	2
Nombre de suffrages exprimés.....	156
Majorité absolue.....	79

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
AUBRAYS Philippe	5	Cinq
ESNOUF Franck	59	Cinquante-neuf
HERPIN Richard	12	Douze
LAPORTE Denis	37	Trente-sept
LOYER Gérard	43	Quarante-trois

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été procédé à un troisième tour de scrutin.

Résultats du troisième tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	158
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	1
Nombre de bulletins blancs	1
Nombre de suffrages exprimés.....	156

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ESNOUF Franck	114	Cent-quatorze
HERPIN Richard	1	Un
LAPORTE Denis	41	Quarante-et-un

Proclamation de l'élection du onzième vice-président

Monsieur Franck ESNOUF a été proclamé 11^{ème} vice-président et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DU DOUZIEME VICE-PRESIDENT

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	157
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs.....	1
Nombre de suffrages exprimés.....	156
Majorité absolue.....	79

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BOUVET Jacky	1	Un
CHRETIEN Francine	1	Un
DESSEROUER Hervé	18	Dix-huit
FOURMENTIN Francine	5	Cinq
HERPIN Richard	12	Douze
LAPORTE Denis	43	Quarante-trois
LOYER Gérard	51	Cinquante-et-un
NORMAND Valérie	5	Cinq
ORVAIN Jessie	19	Dix-neuf
PINET Remi	1	Un

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été procédé à un deuxième tour de scrutin.

Résultats du deuxième tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	157
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs.....	3
Nombre de suffrages exprimés.....	154
Majorité absolue.....	78

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CHRETIEN Brigitte	1	Un
HERPIN Richard	1	Un
LAPORTE Denis	72	Soixante-douze
LOYER Gérard	77	Soixante-dix-sept
NORMAND Valérie	1	Un
ORVAIN Jessie	2	Deux

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été procédé à un troisième tour de scrutin.

Résultats du troisième tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	157
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs.....	5
Nombre de suffrages exprimés.....	152

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LAPORTE Denis	69	Soixante-neuf
LOYER Gérard	81	Quatre-vingt-un
ORVAIN Jessie	2	Deux

Proclamation de l'élection du douzième vice-président

Monsieur LOYER Gérard a été proclamé 12^{ème} vice-président et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DU TREIZIEME VICE-PRESIDENT

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	157
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs.....	3
Nombre de suffrages exprimés.....	154
Majorité absolue.....	78

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DENOT André	12	Douze
DESSEROUER Hervé	16	Seize
DROULLOURS Philippe	8	Huit
JUQUIN David	40	Quarante
LAMBERT Gaétan	7	Sept
LAPORTE Denis	44	Quarante-quatre
ORVAIN Jessie	21	Vingt-et-un
PINET Remi	6	Six

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été procédé à un deuxième tour de scrutin.

Résultats du deuxième tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	157
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs.....	2
Nombre de suffrages exprimés.....	155
Majorité absolue.....	78

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
JUQUIN David	62	Soixante-deux
LAPORTE Denis	68	Soixante-huit
ORVAIN Jessie	25	Vingt-cinq

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été procédé à un troisième tour de scrutin.

Résultats du troisième tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	157
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	1
Nombre de bulletins blancs.....	3
Nombre de suffrages exprimés.....	153

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
JUQUIN David	65	Soixante-cinq
LAPORTE Denis	70	Soixante-dix
ORVAIN Jessie	18	dix-huit

Proclamation de l'élection du treizième vice-président

Monsieur LAPORTE Denis a été proclamé 13^{ème} vice-président et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DU QUATORZIEME VICE-PRESIDENT

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	157
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs.....	1
Nombre de suffrages exprimés.....	156
Majorité absolue.....	79

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BECHET Raymond	20	Vingt
BOUILLET Marie France	18	Dix-huit
DENOT André	8	Huit
DESSEROUER Hervé	13	Treize
JUQUIN David	44	Quarante-quatre
LAMBERT Gaétan	3	Trois
LEMETAYER Claude	17	Dix-sept
NORMAND Valérie	6	Six
ORVAIN Jessie	23	Vingt-trois
PINET Remi	4	Quatre

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été procédé à un deuxième tour de scrutin.

Résultats du deuxième tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	157
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	2
Nombre de bulletins blancs.....	4
Nombre de suffrages exprimés.....	151
Majorité absolue.....	76

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BECHET Raymond	1	Un
BOUILLET Marie France	51	Cinquante-et-un
JUQUIN David	96	Quatre-vingt-seize
LEMETAYER Claude	2	Deux
ORVAIN Jessie	1	Un

Proclamation de l'élection du quatorzième vice-président

Monsieur JUQUIN David ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été proclamé 14^{ème} vice-président et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DU QUINZIEME VICE-PRESIDENT

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	157
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs.....	1
Nombre de suffrages exprimés.....	156
Majorité absolue.....	79

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

BOUILLET Marie France	31	Trente-et-un
DENOT André	14	Quatorze
DESSEROUER Hervé	18	Dix-huit
DROULLOURS Philippe	9	Neuf
FOURMENTIN Francine	6	Six
LAMBERT Gaétan	15	Quinze
LEMETAYER Claude	11	Onze
NORMAND Valérie	6	Six
ORVAIN Jessie	46	Quarante-six

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été procédé à un deuxième tour de scrutin.

Résultats du deuxième tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	157
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs	2
Nombre de suffrages exprimés.....	155
Majorité absolue.....	78

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BOUILLET Marie France	47	Quarante-sept
DENOT André	11	Onze
DESSEROUER Hervé	11	Onze
FOURMENTIN Francine	3	Trois
LAMBERT Gaétan	7	Sept
ORVAIN Jessie	76	Soixante-seize

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été procédé à un troisième tour de scrutin.

Résultats du troisième tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	157
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
Nombre de bulletins blancs	6
Nombre de suffrages exprimés.....	151

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BOUILLET Marie France	48	Quarante-huit
DESSEROUER Hervé	1	Un
ORVAIN Jessie	102	Cent-deux

Proclamation de l'élection du quinzième vice-président

Madame ORVAIN Jessie a été proclamée 15^{ème} vice-président et a été immédiatement installée.

Délibération n°2017/01/07 – 2 : Lecture de la charte de l'élu local

Suite à l'adoption de la loi n°2015-366 du 31 mars 2015, une nouvelle disposition a été introduite dans le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), article L5211-6, qui prévoit que lors de la première réunion de l'organe délibérant, immédiatement après l'élection du président, des vice-présidents et des autres membres du bureau, le Président donne lecture de la charte de l'élu local inscrite à l'article L.1111-1-1 du CGCT.

Monsieur le Président rappelle l'alinéa 1er de l'article 2 de la loi précitée :

« Les élus locaux sont les membres des conseils élus au suffrage universel pour administrer librement les collectivités territoriales dans les conditions prévues par la loi. Ils exercent leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la présente charte de l'élu local ».

Monsieur le Président donne lecture de la charte de l'élu local :

« 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

« 2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

« 3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

« 4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

« 5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

« 6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

« 7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. » ;

Monsieur le Président après cette lecture, remet aux conseillers communautaires, conformément à l'article L.5211-6 du CGCT, une copie de la charte de l'élu local et les dispositions de la section 3 du chapitre VI du titre 1er « Etablissements Publics de Coopération Intercommunale » applicable dans les communautés d'agglomération ainsi que des articles auxquels il est fait référence dans ces dispositions.

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité, a pris acte :

- que Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie a donné lecture de la charte de l'élu local et a remis copie de celle-ci à tous ses membres ainsi que copies des dispositions de la section 3 du chapitre VI du titre 1^{er} « Etablissements Publics de Coopération Intercommunale » et des articles auxquels il est fait référence dans ces dispositions

Délibération n°2017/01/07 – 3 : Adoption du système de vote électronique

Compte tenu du nombre de conseillers communautaires au sein de l'assemblée, des compétences de la communauté d'agglomération et des questions nombreuses qui seront soumises aux votes des conseillers, il est proposé, pour un déroulement optimal des débats, d'adopter pour les opérations de votes des rapports présentés à l'ordre du jour des Conseils Communautaires, le vote électronique.

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, dans sa délibération n° 2010-371 du 21 octobre 2010 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote électronique, souligne que : « le recours à de tels systèmes doit s'inscrire dans le respect des principes fondamentaux qui commandent les opérations électorales : le secret du scrutin sauf pour les scrutins publics, le caractère personnel, libre et anonyme du vote, la sincérité des opérations électorales, la surveillance effective du vote et le contrôle à posteriori par le juge de l'élection. Ces systèmes de vote électronique doivent également respecter les prescriptions des textes constitutionnels, législatifs et réglementaires en vigueur. »

En conséquence, il est proposé que la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel - Normandie adopte le principe du vote électronique, pour les scrutins publics, lors des séances du Conseil Communautaire, en se dotant d'un outil qui satisfait aux exigences de la CNIL.

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité, a décidé :

- l'adoption du système de vote électronique pour les opérations de votes, par scrutin public, des rapports présentés en Conseils Communautaires.

La séance a été levée à 19 heures 45 minutes.

Le Président,


David NICOLAS